

E.P.L.E.F.P.A. d'Alençon-Sées

Rue du 11 Novembre 1918
61500 SÉES

☎ : 02.33.81.74.00

Télécopie : 02.33.81.74.01

Site Internet : www.alencon-sees.educagri.fr

RÈGLEMENT DE CONSULTATION VALANT CAHIER DES CLAUSES PARTICULIÈRES

Marché passé selon une procédure adaptée conformément aux articles 26-II et 28 du code des marchés publics.

OBJET DU MARCHÉ :

Fourniture de papier 100% recyclé de reprographie pour le Lycée Auguste Loutreuil, le C.F.A, le C.F.P.P.A, l'Exploitation et le C.E. de Sées, et pour le LPA d'Alençon.

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES OFFRES

Vendredi 21 Décembre 2018,

avant 16 heures

ARTICLE 1 - IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATAIRE

Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole
d'Alençon-Sées
Rue du 11 Novembre 1918
61500 Sées
☎ : 02 33 81 74 00 Fax : 02 33 81 74 01

Responsable du marché : Guy FOUCHER, Directeur de l'E.P.L.E.F.P.A d'Alençon-Sées

ARTICLE 2 - PROCÉDURE DE PASSATION ET FORME DU MARCHÉ

Le présent marché est passé sous la forme d'une procédure adaptée, en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

ARTICLE 3 - INTITULÉ, OBJET DU MARCHÉ

Le présent marché a pour objet la fourniture de papier 100% recyclé de reprographie à l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole d'Alençon-Sées.

ARTICLE 4 - DURÉE DU MARCHÉ

La fourniture couvrira les besoins au titre de l'année 2019. Il est prévu de ne réaliser qu'une commande pour l'année. Les quantités pourront varier de plus ou moins 15% selon les besoins fournis en annexe 1.

ARTICLE 5 – DESCRIPTIF DU PRODUIT

Ramettes de 500 feuilles de papier 100% recyclé A4, blanc, 80 g/m² pour copieur.
Ramettes de 500 feuilles de papier 100% recyclé A3, blanc, 80 g/m² pour copieur.

ARTICLE 6 - CONDITIONS DE LIVRAISON

Les fournitures seront livrées directement sur les sites suivants :

LIEUX	ADRESSE	CONTACT
Lycée Auguste Loutreuil	Rue du 11 Novembre 1918 61500 Sées	02 33 81 74 00
C.F.A.	Avenue de Tonisvorst 61500 Sées	02 33 28 12 48
C.F.P.P.A.	Avenue de Tonisvorst 61500 Sées	02 33 28 71 59
L.P.A.	250, Avenue du Général Leclerc 61000 Alençon	02 33 28 09 96
EXPLOITATION	Avenue du 8 Mai 1945 61500 Sées	02 33 27 92 50
C. E.	Route d'Essay BP 4 61500 Sées	02 33 27 55 11

ARTICLE 7- CONTENU DES OFFRES

Le candidat présentera une offre avec un prix HT pendant la durée du contrat. Pour ce faire, il complète le tableau en annexe 2.

Le prix est exprimé en euro.

Les prix s'entendent marchandises rendues franco de port et d'emballage sur les différents sites de l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole d'Alençon-Sées.

ARTICLE 8 - PUBLICATION

La date de publication est fixée au **Vendredi 07 Décembre 2018** sur le site internet du pouvoir adjudicataire.

ARTICLE 9 - DOCUMENTS FOURNIS

Le dossier de consultation est à retirer par voie électronique sur les sites suivants :

- site de l'EPLFPA : <http://www.alencon-sees.educagri.fr/>
- site Internet : www.aji-france.com

Il peut être remis sur demande du candidat le dossier comprenant le présent règlement de consultation valant cahier des clauses particulières.

Le délai de validité des offres est de 30 jours.

Il court à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

ARTICLE 10 - DÉLAI DE MODIFICATION DE DÉTAIL AU DOSSIER DE CONSULTATION

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter au plus tard **8 JOURS** avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Ces modifications n'altéreront pas les éléments substantiels du marché.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié.

ARTICLE 11 - ANALYSE DES OFFRES

Ce jugement sera effectué dans les conditions prévues à l'article 53 du Code des marchés publics.

Sera retenue l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères de sélection énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix : **60 %**
- Le respect des conditions de livraison : **10%**
- La qualité des produits : **30%**

ARTICLE 12 - DÉPÔT DES OFFRES

La totalité des offres des candidats sera entièrement rédigée en langue française et comprendra au minimum les éléments suivants :

- Offre de prix selon l'annexe 2 ;
- Lettre de candidature selon le modèle DC2 disponible sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat> ;
- Règlement de consultation valant cahier des clauses particulières dûment signé ;
- Échantillon feuille A4 ;
- Fiche technique du papier : blancheur (indice ISO), grammage, technique de recyclage, label écologique...

Offres à adresser à l'aide d'enveloppe portant la mention suivante : «Fourniture de papier 100% recyclé de reprographie pour le lycée Auguste Loutreuil à Sées, ne pas ouvrir» ; elle sera adressée sous pli cacheté à Madame la Secrétaire Générale :

- Par courrier en recommandé avec avis de réception à l'adresse suivante :
EPLFPA Alençon-Sées
Rue du 11 novembre 1918
61500 SÉES

- Par dépôt contre récépissé : à l'accueil du lycée agricole Auguste Loutreuil, Rue du 11 novembre 1918 à SÉES du Lundi au Vendredi de 9h00 à 16h00.

Le marché ne pourra être attribué au candidat retenu que si celui-ci produit dans un délai de 8 jours les certificats et attestations prévus à l'article 46 du code des marchés publics.

ARTICLE 13 - MODE DE RÈGLEMENT

Le mode de règlement se fait à 30 jours après réception de la facture par mandat administratif sur le compte bancaire du fournisseur (RIB à fournir avec la facture).

Les factures seront libellées à l'ordre de :

**EPLEFPA Alençon-Sées
Rue du 11 Novembre 1918
61500 SEES**

ARTICLE 14 - DOCUMENTS CONTRACTUELS

Le marché est constitué par les documents contractuels énumérés ci-dessous par ordre de priorité décroissante :

- le règlement de consultation qui tient lieu d'acte d'engagement, le candidat acceptant ces conditions, paraphera chaque page et signera la dernière page. L'original signé devra être obligatoirement renvoyé avec la proposition du candidat.
- l'offre de prix
- le cahier des clauses administratives générales des marchés publics de fourniture courants et de services défini par l'arrêté du 19 juin 2009 et consultable sur le site : <http://www.economie.gouv.fr/daj/Cahiers-des-Clauses-Administratives-Generales>.

ARTICLE 15 - LITIGES

En cas de litige concernant l'application du présent marché, le tribunal compétent sera le tribunal administratif de Caen.

ARTICLE 16 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour toute information complémentaire sur cette consultation, le candidat peut s'adresser à :

Madame Patricia VALLÉE

☎ : 02.33.81.74.00

Mail : patricia.vallee@educagri.fr

Signature du représentant qualifié de
l'entreprise prestataire

Le Pouvoir Adjudicateur

ANNEXE 1

ANNÉE 2019

TABLEAU DES BESOINS DE PAPIER RECYCLÉ POUR TOUT TYPE DE PHOTOCOPIEURS

PRÉVISIONS COMMANDE PAPIER RECYCLE Janvier 2019

	ramettes A4 de 500 feuilles	nombre de cartons	ramettes A3 de 500 feuilles	nombre de cartons
CFPPA	250	50		
CFA	450	90		
LPA	450	90		
LYCEE	1000	200	40	8
EXPLOITATION	30	6		
CENTRE EQUESTRE	30	6	5	1
TOTAL EPLEFPA	2210	442	45	9

ANNEXE 2

TABLEAU DE PRIX DES BESOINS DE PAPIER RECYCLÉ POUR TOUT TYPE DE PHOTOCOPIEURS

Désignation	Quantités de ramettes	Prix de la ramette HT	Prix total HT
Papier recyclé blanc A4 80 g/m ²	2210		
Papier recyclé blanc A3 80 g/m ²	45		